

**Vous désirez prendre une part active à ce projet ?  
Vous souhaitez simplement vous renseigner ?**

**Adressez-vous à l'équipe soignante.**



**CHR  
MONS-HAINAUT**  
Groupe Jolimont

Tél. : +32 65 38 55 11

**SIÈGE SOCIAL**

Avenue B. de Constantinople 5  
B-7000 Mons

communication@chrmh.be  
Tél. : +32 65 44 95 50

**SITE SAINT-JOSEPH**

Avenue B. de Constantinople 5  
B-7000 Mons

**SITE WARQUIGNIES**

Rue des Chauffours 27  
B-7300 Boussu

[www.chrmonshainaut.be](http://www.chrmonshainaut.be)



En partenariat avec



**CHR  
MONS-HAINAUT**

Groupe Jolimont

**« FAMILLE PARTENAIRE »**

**UN DE VOS PROCHES  
EST HOSPITALISÉ ?**

**LE CHR MONS-HAINAUT  
VOUS PROPOSE DE  
DEVENIR UN VRAI  
PARTENAIRE DE L'ÉQUIPE  
SOIGNANTE**



**PATIENT PARTENAIRE**

# LES OBJECTIFS DU CONCEPT « FAMILLE PARTENAIRE »

## POUR VOTRE PROCHE :

- Se sentir moins isolé
- Se sentir choyé
- Mieux vivre son hospitalisation

## POUR VOUS :

- Partager autrement votre amour
- L'aider à mieux vivre sa maladie
- Lui prodiguer avec notre aide des soins de confort
- Participer à l'humanisation des soins

# DÉMARCHE À SUIVRE POUR INTÉGRER LE PROJET

- Le patient ou son représentant légal doit donner son accord.
- La famille contacte l'infirmière en chef du service.
- L'équipe pluridisciplinaire examine la demande du proche avant de marquer ou non son accord au partenariat et d'en définir les modalités pratiques.
- En cas d'accord, une réunion préalable sera organisée afin de définir le projet et signer la convention. Une information claire et précise sera donnée par l'équipe soignante à titre individuel.
- La prise en charge se limitera à une ou 2 personnes à la fois par soins de confort.
- L'horaire des prises en charge sera fixé en fonction des soins et de l'organisation du service.



**PATIENT PARTENAIRE**